

Lucciana, le 25 avril 2018

Affaires suivie par: Antoine Filippi  
Référence : AF/3874

Point d'information à l'attention des Maires des communes membres :

**COLLECTE DES ORDURES MENAGERES SUR LE TERRITOIRE DE  
MARANA-GOLO SUR LA PERIODE A COMPTER DU 25 MARS 2018.**

Madame,  
Monsieur,

La Communauté de communes de Marana-Golo est en charge de la collecte des ordures ménagères sur l'ensemble de son territoire. Elle adhère au SYVADEC, qui prend en charge leur traitement.

Le SYVADEC nous a fait savoir qu'il n'était plus en capacité de recueillir les flux d'ordures ménagères à compter de ce jour, en raison du blocages centres d'enfouissement de Viggianello et de Prunelli-di-Fiumorbo par les autorités compétentes ou des collectifs de riverains.

**Il résulte de cette situation que la collecte des ordures ménagères non triées est suspendue jusqu'à nouvel ordre, seule la collecte du tri sélectif pouvant être maintenue.**

**Pour faire face à cette situation nos concitoyens doivent être invités à renforcer considérablement le geste de tri.**

Nous vous prions en conséquence de bien vouloir informer vos administrés que :

- **La Communauté de Communes prendra les mesures utiles à accroître la capacité et le rythme du ramassage des bornes de tri**, pour favoriser cet élan, en anticipant les configurations estivales de collecte de l'ensemble des flux : papier, verre et emballages recyclables.
- **Des composteurs sont mis à disposition des particuliers**, sur demande : leur utilisation permet de réduire considérablement les nuisances olfactives liés aux déchets fermentescibles d'origine végétales.
- **Les particuliers peuvent se débarrasser gratuitement des encombrants, ou « monstres » à la recyclerie- intercommunale située à Lucciana** du lundi au samedi de 8h à midi et de 14 h à 17h ou les remettre directement à nos agents de collecte dans le cadre de leurs tournées. Tout autre dépôt est prohibé.

Parallèlement, les ordures résiduelles ne non valorisables doivent être conservées autant que possible par les usagers, notamment les déchets inertes qui n'entraînent pas ou peu de désagrément, pour éviter une surcharge inutile des containers et une dégradation de notre environnement proche.

**Pour tout renseignement, le service de collecte peut être consulté au numéro suivant :**

**04 95 38 00 89**

La Communauté des Communes continuera de communiquer régulièrement sur la situation et les modalités de gestion de cette crise en fonction des informations portées à sa connaissance.

Le Directeur des Services

Antoine FILIPPI

